

## Maxime DUBOIS

---

**De:** GIBRAT, Philippe (ARS-NA/DTARS-19) <Philippe.GIBRAT@ars.sante.fr>  
**Envoyé:** jeudi 4 juillet 2019 08:30  
**À:** ussacmairie@orange.fr; Maxime DUBOIS  
**Cc:** CRUMEYROLLES, Sylvie (ARS-NA/DTARS-19); REGNAULT, Solenn (ARS-NA/DTARS-19); COUDERT, Gilles (ARS-NA/DTARS-19)  
**Objet:** Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU d'Ussac (19) relative au projet de développement de l'entreprise Madrias

Bonjour,

comme suite à votre courriel en date du 7 juin 2019, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'émet un avis favorable sur le projet de mise en compatibilité par DP du PLU d'Ussac pour l'entreprise de transports Madrias .

Il est indiqué dans la notice de présentation que le projet de bâtiment n'engendrera également pas de nuisances supplémentaires puisqu'il sera équipé d'un système de production de froid en sous-sol et le condenseur sera situé sur la façade opposée à celle des maisons d'habitation et que le talus couplé à la haie végétalisée sont également des aménagements favorables à la rupture du bruit en direction des zones habitées.

Toutefois des mesures acoustiques devront être réalisées afin de confirmer l'efficacité de ces mesures.

Bonne réception

Cordialement.

**Philippe GIBRAT -Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire**  
Pôle Santé Publique et Environnementale



● ● Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine  
Délégation départementale de la Corrèze  
4 rue du 9 juin 1944 - CS 90230 - 19012 Tulle Cedex  
Tél. : 05 55 20 42 25 - Fax : 05 55 20 42 63  
Courriel : philippe.gibrat@ars.sante.fr  
www.ars.nouvelle-aquitaine.sante.fr



---

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !